

Image not found or type unknown



## Droit des étrangers malades

Par **mimi**, le **23/02/2014** à **20:50**

bonjour .

voila je suis une algerienne de 32 ans ..atteinte d'une maladie chronique dont le traitement est cher et n'est pas disponible en algerie .je vis en france depuis 2007 en situation irrugliere et je voudrais déposer une demande afin de bénéficier d'un titre de séjour ...pouvez vous m'aider par des idées pour appuyer mon dossier (j'ai un certificat rédigé par un professeur pour expliquer mon cas )  
merci d'avance[smile9]